

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 JUILLET 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00280

DISPOSITIF D'ACCES A L'EMPLOI TITULAIRE : ACTUALISATION DE LA LISTE DES EMPLOIS OUVERTS

Le Bureau communautaire a été convoqué le 30 juin 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 50

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 50

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Rémy GUYOT, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK

Secrétaire de Séance :

M. Roland GOUJON

REÇU EN PREFECTURE

Le 12 juillet 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170623-D20170028010-DE

DATE D'AFFICHAGE : 20170712

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 JUILLET 2017

DISPOSITIF D'ACCES A L'EMPLOI TITULAIRE : ACTUALISATION DE LA LISTE DES EMPLOIS OUVERTS

Préambule

Lors de sa séance du 17 novembre 2016, le Comité Technique a validé la liste des emplois ouverts, en 2017, au recrutement par la voie de la sélection professionnelle au titre de la prolongation du dispositif jusqu'au 12 mars 2018 rendue possible par la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 et de son décret d'application n° 2016-1123 du 11 août 2016. Cette liste a été soumise à l'approbation des élus communautaires lors de la séance du Bureau communautaire du 26 janvier 2017.

La situation d'un agent, arrivé par transfert le 1^{er} janvier 2014, n'avait alors pas été identifié ; il convient donc de modifier les 2 annexes relatives au rapport sur la situation des agents potentiellement éligibles (*annexe 2*) et au programme de titularisation (*annexe 3*), présentées au CTP du 17 novembre 2016 et soumise au Bureau du 26 janvier 2017. L'annexe 1, relative au bilan du précédent programme, n'est pas modifiée, et n'est donc pas jointe au rapport.

Le CTP consulté a émis un avis favorable le 22 juin 2017 sur ces modifications.

Les emplois ouverts, en 2017, au recrutement par la voie de la sélection professionnelle sont donc les suivants :

- Coordonnateur au service des publics MAMC
- Médiateur au service des publics MAMC
- Responsable recrutement/GPEC
- Directeur adjoint Transport et mobilité
- Directeur mission 3e ligne tramway
- Chargé de mission Grands projets
- Directeur Développement économique
- Développeur économique / chargé de mission ESS
- Responsable service administratif et financier - Pôle attractivité
- Directeur ESRIE
- Chef de projet multimédia écoles/écocitoyenneté
- Chef de projet Quartier Totem French Tech Manufacture
- Chargé d'affaires entrepreneuriat innovant
- Responsable de la pépinière Montreynaud
- Responsable politique de la ville
- Chargé de mission agriculture et développement rural

- Chargé de mission Marketing
- Maître-nageur
- Technicien en charge de l'Assainissement non collectif

Information sur l'organisation en cours

Initialement prévues en mars 2017, les sélections professionnelles organisées par le Centre de gestion de la Loire pour le compte de Saint Etienne Métropole se tiendront finalement à l'automne 2017. Les Ressources Humaines ont donc pris contact avec les agents contractuels recensés éligibles à ce dispositif de titularisation afin d'obtenir les éléments relatifs à leurs expériences professionnelles publiques et réalisent actuellement les simulations des agents concernés (en lien avec les mises à jour techniques du logiciel de gestion du fait des réformes PPCR).

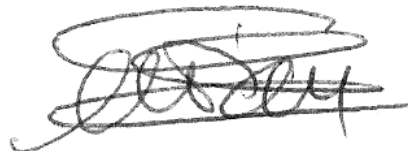
Les agents vont être conviés d'ici l'été, à un entretien individuel avec un représentant du service gestion administrative, afin d'aborder leur situation vis-à-vis du dispositif (conditions générales de titularisation, simulation salariale et perspectives de carrière, conséquences de l'accès à l'emploi titulaire).

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **adopte le programme modifié pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire, annexé au présent rapport.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU